



LES CONCOURS
DE CATÉGORIE B
À LA DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES



Liberté • Egalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



À
MINISTÈRE DE L'ACTION
ET DES COMPTES PUBLICS



SOMMAIRE

CONTRÔLEUR DES FINANCES
PUBLIQUES

P.4

CONTRÔLEUR DES FINANCES PUBLIQUES
AFFECTÉ AU TRAITEMENT
DE L'INFORMATION EN QUALITÉ
DE PROGRAMMEUR

P.8

TECHNICIEN GÉOMÈTRE
DES FINANCES PUBLIQUES

P.12



CONTRÔLEUR DES FINANCES PUBLIQUES

4

16

EXERCER UNE GRANDE VARIÉTÉ DE MÉTIERS

Sous l'autorité des agents de catégorie A, le contrôleur des Finances publiques exerce des **fonctions de gestion et d'encadrement** dans tous les postes administratifs et comptables des services de la direction générale des Finances publiques :

- dans un service des impôts des particuliers (SIP) ou dans un service des impôts des entreprises (SIE), il participe à la **mission d'accueil, de gestion fiscale, de recouvrement et de contrôle sur pièces** ;
- dans un centre des impôts fonciers ou dans un pôle d'évaluation des locaux professionnels, il participe à la **mission d'accueil, de gestion fiscale et de contrôle des taxes foncières ou assimilées** ;
- au sein de l'inspection cadastrale d'un centre des impôts fonciers ou d'un pôle topographique et de gestion cadastrale, il participe à la **mission d'accueil et à la gestion du plan cadastral** ;
- dans une direction régionale ou départemen-

Vous êtes titulaire d'un baccalauréat ou d'un diplôme équivalent, vous souhaitez participer notamment à la gestion des collectivités, au recouvrement et au contrôle des impôts et taxes de toutes natures. Vous recherchez un emploi intéressant et offrant de réelles possibilités de carrière. Devenez contrôleur des Finances publiques de 2^e classe.

tale des Finances publiques (DRFiP/DDFiP), il exerce des **fonctions supports** au sein d'un service des ressources humaines, de la formation professionnelle ou encore du budget – logistique ou des travaux administratifs du domaine de l'État ;

- dans une direction locale ou en administration centrale, il **collabore aux travaux des rédacteurs**.

DE RÉELLES PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE

Vous pourrez accéder, par concours ou par promotion interne, aux emplois de contrôleur 1^{er} classe, puis de contrôleur principal et/ou d'inspecteur des Finances publiques.

UNE FORMATION ADAPTÉE ET DE QUALITÉ

Après votre réussite au concours, vous serez nommé contrôleur stagiaire et vous bénéficierez d'une formation rémunérée. Elle comprendra une formation théorique de 7 mois à l'École nationale des Finances publiques,

établissement de Lyon, de Noisy-le-Grand ou de Clermont-Ferrand, suivie d'un stage d'application de 4 mois et d'une formation premier métier de 1 mois.

UNE RÉMUNÉRATION ATTRACTIVE

À compter de votre titularisation (1^{er} échelon), vous percevrez une rémunération nette annuelle minimum de 22 861 € (rémunération d'un contrôleur débutant, en poste en Ile-de-France calculée au 1^{er} janvier 2018).



LE CONCOURS EXTERNE EST OUVERT AUX TITULAIRES D'UN DIPLÔME DE NIVEAU BAC

6

16

ÉPREUVE DE PRÉ-ADMISSIBILITÉ

> **Épreuve écrite** (1h30 - coefficient 2 ; note inférieure à 5 éliminatoire)

Questionnaires à choix multiples destinés à vérifier les connaissances des candidats dans les domaines suivants :

- Connaissances générales,
- Français,
- Mathématiques et raisonnement logique.

ÉPREUVES D'ADMISSIBILITÉ

> **Épreuve écrite n° 1** (3h - coefficient 4 ; note inférieure à 5 éliminatoire)

Réponse à des questions et/ou cas pratique à partir d'un dossier composé de documents à caractère économique et financier.

> **Épreuve écrite n° 2** (3h - coefficient 3 ; note inférieure à 5 éliminatoire)

Au choix du candidat :

- Résolution d'un ou plusieurs problèmes de mathématiques ;
- Résolution d'un ou plusieurs exercices de comptabilité privée ;

- Composition sur un ou plusieurs sujets donnés et/ou cas pratiques d'éléments d'économie ;

- Composition sur un ou plusieurs sujets donnés et/ou cas pratiques de bases juridiques.

> **Épreuve n° 3 facultative** (1h30 - coefficient 1 ; seuls sont pris en compte les points au-dessus de 10)

Traduction d'un texte rédigé dans l'une des langues suivantes : anglais, allemand, espagnol ou italien.

ÉPREUVE D'ADMISSION

> **Épreuve orale** (durée : 25 minutes - coefficient 6 ; note inférieure à 5 éliminatoire)

Entretien avec le jury destiné à apprécier les motivations du candidat et son aptitude à exercer des fonctions de contrôleur. L'entretien comprend tout d'abord une présentation par le candidat de son parcours (environ 5 minutes). Il se poursuit par un échange avec le jury notamment sur sa connaissance de l'environnement économique et financier.

POUR EN SAVOIR PLUS, RENDEZ-VOUS SUR :

<http://www.economie.gouv.fr/dgfip/recrutement>

Centre des Concours de Lille : enfip.ccl@dgfip.finances.gouv.fr

0810 873 767 (de 8h30 à 16h30)



CONTRÔLEUR DES FINANCES PUBLIQUES AFFECTÉ AU TRAITEMENT DE L'INFORMATION EN QUALITÉ DE PROGRAMMEUR

DES TRAVAUX INFORMATIQUES DIVERSIFIÉS

Au sein d'un des bureaux d'administration centrale du Service des Systèmes d'information ou dans l'un des Établissements de Services Informatiques (ESI) implantés en province ou en région parisienne, vous assurerez : le développement et la gestion des applications, la surveillance du système informatique, le suivi des travaux d'exploitation, la sauvegarde et l'application des consignes de sécurité. Vous pourrez également exercer des missions d'assistance.

DE RÉELLES PERSPECTIVES DE CARRIÈRE

Les possibilités d'évolution professionnelle sont nombreuses et motivantes. Vous pourrez accéder aux grades de contrôleur 1^{ère} classe puis de contrôleur principal (par voie de concours professionnel ou de liste d'aptitude). Si vous le souhaitez, vous pourrez orienter votre carrière vers des fonctions de programmeur de système d'exploitation après réussite à un examen professionnel. Les concours internes ou externes d'ins-

Vous êtes titulaire d'un diplôme de niveau baccalauréat ou équivalent, vous souhaitez travailler au sein d'une équipe en tant qu'informaticien et vous recherchez un emploi adapté à votre profil et offrant de réelles perspectives de carrière. Devenez contrôleur des Finances publiques de 2^e classe affecté au traitement de l'information en qualité de programmeur.

pecteur des Finances publiques analyste ou programmeur de système d'exploitation vous permettront d'accéder à un emploi informatique de catégorie A.

Après trois années passées dans les services informatiques, vous pouvez aussi choisir de poursuivre votre carrière dans les services administratifs de la DGFIP afin d'enrichir votre expérience professionnelle.

UNE FORMATION ADAPTÉE ET DE QUALITÉ

Vous bénéficierez d'une formation rémunérée de 12 mois qui vous préparera efficacement à l'exercice de votre futur métier. Elle comprendra une formation théorique de 8 mois à l'École nationale des Finances publiques, établissement de Toulouse, suivie d'une période de 4 mois de stage d'application au premier métier dans un établissement de services informatiques.

UNE RÉMUNÉRATION ATTRACTIVE

À l'issue de votre formation, vous percevrez une rémunération nette annuelle minimum de 25 125 € (rémunération d'un contrôleur des Finances publiques de 2^e classe (1^{er} échelon) affecté en qualité de programmeur débutant, calculée au 1^{er} janvier 2018, en poste en région Ile-de-France dans un ESI).



LE CONCOURS EXTERNE EST OUVERT AUX TITULAIRES D'UN DIPLÔME DE NIVEAU BAC

10
16

ÉPREUVES D'ADMISSIBILITÉ

- > **Épreuve écrite n° 1** (3h - coefficient 4 ; note inférieure à 5 éliminatoire)

Réponse à des questions et/ou cas pratique à partir d'un dossier composé de documents à caractère économique et financier.

- > **Épreuve écrite n° 2** (4h - coefficient 5 ; note inférieure à 10 éliminatoire)

Établissement de l'algorithme (sous forme d'ordinogramme) correspondant à la solution d'un problème simple et écriture des séquences de programme demandées correspondantes.

- > **Épreuve écrite n° 3 facultative** (1h30 - coefficient 1 ; seuls sont pris en compte les points au-dessus de 10). Traduction d'un texte en anglais issu d'une revue ou d'une documentation informatique.

Entretien avec le jury destiné à apprécier l'aptitude du candidat à exercer des fonctions de contrôleur. L'entretien comprend tout d'abord une présentation par le candidat, durant environ cinq minutes, de son parcours. Il se poursuit par un échange avec le jury, notamment sur sa connaissance de l'environnement économique et financier.

- > **Épreuve orale n° 2** (30 mn après une préparation de 20 mn - coefficient 3 ; note inférieure à 10 éliminatoire)

L'épreuve se compose de deux parties :

- exposé sur un sujet informatique parmi deux tirés au sort par le candidat, pendant une durée d'environ cinq minutes ;
- échange avec le jury à partir de l'exposé et questionnement en rapport avec le sujet et/ou éventuellement le programme pendant environ 25 minutes.

ÉPREUVES D'ADMISSION

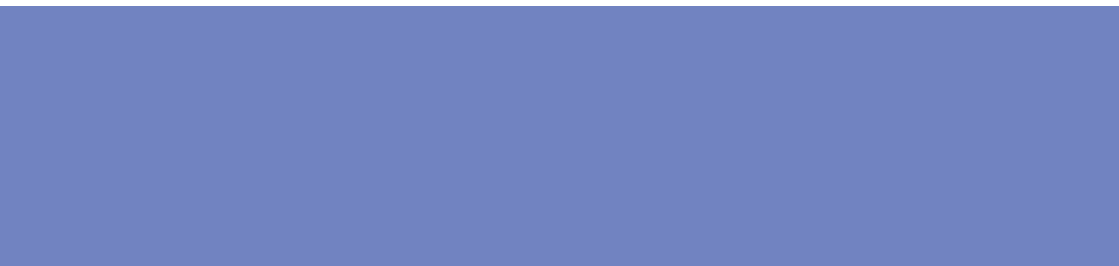
- > **Épreuve orale n° 1** (25 mn - coefficient 5 ; note inférieure à 5 éliminatoire)

POUR EN SAVOIR PLUS, RENDEZ-VOUS SUR :

<http://www.economie.gouv.fr/dgfip/recrutement>

Centre des Concours de Lille : enfip.ccl@dgfip.finances.gouv.fr

0810 873 767 (de 8h30 à 16h30)



TECHNICIEN GÉOMÈTRE DES FINANCES PUBLIQUES

12

16

Vous êtes titulaire d'un baccalauréat ou d'un diplôme équivalent, vous recherchez un métier technique au contact du public, intéressant, pour lequel vous devrez faire preuve d'initiative et offrant de réelles possibilités de carrière.

Devenez technicien géomètre du corps des géomètres cadastrateurs des Finances publiques.

EXERCER DES MISSIONS DIVERSIFIÉES

Sous l'autorité des agents de catégorie A, les techniciens géomètres des Finances publiques :

- participent aux **travaux fiscaux**, notamment ceux nécessitant un déplacement sur le terrain, ils apportent ainsi leur soutien aux travaux de fiabilisation des bases fiscales ;
- assurent les travaux de **confection et de mise à jour du plan cadastral, ainsi que la maintenance et la gestion des bases informatiques du plan cadastral** ;
- participent aux travaux résultant d'**opérations d'aménagements fonciers agricoles et forestiers** ;
- participent ponctuellement, avec le service France Domaine, à la **réalisation d'opérations immobilières** pour le compte de l'État ou des collectivités publiques. Ils peuvent également être amenés à **réaliser des documents d'arpentage** pour l'État, les collectivités territoriales et les établissements publics.

Ils sont un des interlocuteurs privilégiés des partenaires extérieurs du plan.

DE RÉELLES PERSPECTIVES DE CARRIÈRE

Les possibilités d'évolution professionnelle sont nombreuses et motivantes. Vous aurez rapidement accès à l'examen professionnel de géomètre puis de géomètre principal. Vous pourrez également passer le concours interne d'inspecteur des Finances publiques, et vous orienter ensuite vers le concours d'inspecteur principal qui vous donneront accès aux fonctions d'encadrement supérieur.

UNE FORMATION ADAPTÉE ET DE QUALITÉ

Vous bénéficierez d'une formation rémunérée de 18 mois qui vous préparera efficacement à l'exercice de votre futur métier. Elle comprendra une formation théorique de 14 mois à l'École nationale des Finances publiques, établissement de Toulouse qui inclut des périodes de stages dans les services, suivie d'un stage d'application au premier métier de 4 mois.

UNE RÉMUNÉRATION ATTRACTIVE

À compter de votre titularisation, vous percevrez une rémunération nette annuelle minimum de 25 362 € (rémunération d'un technicien-géomètre débutant, en poste en région Ile-de-France calculée au 1^{er} janvier 2018).



LE CONCOURS EXTERNE EST OUVERT AUX TITULAIRES D'UN DIPLÔME DE NIVEAU BAC

14
16

ÉPREUVES D'ADMISSIBILITÉ

- > **Épreuve écrite n° 1** (3h - coefficient 4 ; note inférieure à 5 éliminatoire)

Réponse à des questions et/ou cas pratique à partir d'un dossier composé de documents à caractère économique et financier.

- > **Épreuve écrite n° 2** (3h - coefficient 6 ; note inférieure à 5 éliminatoire)

Résolution d'un ou plusieurs problèmes ou exercices, au choix du candidat à l'inscription, sur les mathématiques ou la topographie.

ÉPREUVES D'ADMISSION

- > **Épreuve orale** (25 mn - coefficient 8 ; note inférieure à 5 éliminatoire)

L'épreuve consiste en un entretien avec le jury destiné à apprécier les aptitudes du candidat, ses projets professionnels ainsi que sa motivation.

Cet entretien a pour point de départ un exposé du candidat sur sa formation et/ou son parcours professionnel d'une durée de 5 minutes au plus. Il se poursuit par un échange avec le jury, notamment sur sa connaissance de l'environnement économique et financier.

POUR EN SAVOIR PLUS, RENDEZ-VOUS SUR :

<http://www.economie.gouv.fr/dgfip/recrutement>

Centre des Concours de Lille : enfip.ccl@dgfip.finances.gouv.fr

0810 873 767 (de 8h30 à 16h30)



COMMENT NOUS CONTACTER ?

LE CENTRE DES CONCOURS DE LILLE :



enfip.ccl@dgfip.finances.gouv.fr



0810 873 767 (de 8h30 à 16h30)

L'ESPACE RECRUTEMENT DU PORTAIL DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES, DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS :



<http://www.economie.gouv.fr/dgfip/recrutement>

VOTRE DIRECTION RÉGIONALE OU DÉPARTEMENTALE DES
FINANCES PUBLIQUES

Retrouvez la DGFIP sur



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Septembre 2018